

France-Bourg-en-Bresse: Architectural, construction, engineering and inspection services

OJ S 38/2023 22/02/2023

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: ville de Bourg-En-Bresse

National registration number: 21010053300012

Postal address: place de l'hôtel de Ville B.P. 90419

Town: Bourg-en-Bresse Cedex

NUTS code: FRK21 Ain

Postal code: 01012

Country: France

Contact person: Laetitia ROLLET

E-mail: dematmp@bourgenbresse.fr

Telephone: +33 474457248

Internet address(es):Main address: <http://www.bourgenbresse.fr>Address of the buyer profile: <https://marchespublics.ain.fr/?page=Entreprise.EntrepriseHome&goto=>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.marchespublics.ain.fr>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://marchespublics.ain.fr/?page=Entreprise.EntrepriseHome&goto=>**I.4. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

mission de maîtrise d'oeuvre relative au projet de restauration de la Co-Cathédrale Notre Dame

Reference number: 2023-004

II.1.2. Main CPV code

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

la consultation concerne un accord cadre à marchés subséquents mono-attributaire pour une mission de maîtrise d'oeuvre relative au projet de restauration de la Co-Cathédrale Notre Dame.

Et plus précisément, le projet aura notamment pour objet la restauration des charpentes, couvertures, façades, vitraux, intérieurs et décors peints.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 1 150 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRK21 Ain

Main site or place of performance: bourg-En-Bresse

II.2.4. Description of the procurement

les prestations feront l'objet d'un accord-cadre mono-attributaire à marchés subséquents conformément aux articles R2162-1 à R2162-6 et R 2162-7 à R 2162-12 du CCP. Les marchés passés sur le fondement de l'accord-cadre préciseront les caractéristiques et les modalités d'exécution des prestations demandées qui n'ont pas été fixées par ce dernier. Leur conclusion interviendra lors de la survenance du besoin, ils peuvent être émis jusqu'au dernier jour de validité du marché.

Les prestations sont susceptibles de varier comme suit :

montant minimum pour la durée de l'accord-cadre : 250 000,00 euro ht; Montant maximum pour la durée de l'accord-cadre : 1 150 000,00 euro (H.T.).

Volets envisagés au titre des marchés subséquents à titre indicatif et prévisionnel :

- Marché subséquent 1 : Mission de maitrise d'oeuvre pour la restauration des charpentes, couvertures, vitraux, ouvertures et façades
- Marché subséquent 2 : Mission de maitrise d'oeuvre pour la restauration intérieure des chapelles nord ;
- Marché subséquent 3 : Mission de maitrise d'oeuvre pour la restauration intérieure des chapelles sud ;
- Marché subséquent 4 : Mission de maitrise d'oeuvre pour la restauration intérieure de l'abside et des travées.
- marché subséquent no5 : Parcours de visite, mobilier et éclairage

ce type de marché subséquent sera lancé à chaque fois que la maîtrise d'ouvrage décidera d'amorcer la réalisation d'une nouvelle phase.

L'attribution du marché subséquent 1 interviendra simultanément à l'attribution du présent accord-cadre.

Missions confiées à l'attributaire pour l'accord-cadre :

La mission de base comportant les éléments suivants :

aps / apd / pro / visa / act / det / aor :

Les missions complémentaires suivantes :

Diag : Diagnostic /

Opc : Ordonnancement, Pilotage et Conduite des travaux /

Ssi : Coordination ssi /

mob : Mobilier.

Ces missions comprennent toutes les autorisations nécessaires (DAT, Autorisations Drac...)

Sur commande expresse du maître d'ouvrage des missions complémentaires d'assistance pourront être engagées. Elles seront rémunérées par application des prix du bordereau des prix de l'accord-cadre aux quantités réellement exécutées.

missions confiées à l'attributaire pour le marché subséquent no01 :

La mission de base comportant les éléments suivants :

Aps : Études d'avant-projet sommaire /

Apd : Études d'avant-projet définitif /

Pro : Études de Projet /

visa :

act : Assistance apportée au maître de l'ouvrage pour la passation des Contrats de Travaux /

Det : Direction de l'exécution des contrats de Travaux /

Aor : Assistance au maître d'ouvrage lors des Opérations de Réception et pendant la période de Garantie de Parfait Achèvement /

Les missions complémentaires suivantes :

Opc : Ordonnancement, Pilotage et Conduite des travaux.

Composition minimale du groupement : Le candidat présentera une équipe qui dispose de compétences suivantes :

- un architecte satisfaisant aux exigences de l'article R621-28 du code du patrimoine (voir article 3-1 du règlement de consultation)

- un bureau spécialisé structure

- un bureau spécialisé Fluides / ssi

- un économiste de la Construction

- un restaurateur spécialisé dans l'art du vitrail avec un diplôme de niveau 6 ou équivalent

- un restaurateur spécialisé en peinture avec un diplôme de niveau 7 ou équivalent

en cas de groupement, le mandataire sera l'architecte.

le groupement devra prendre la forme d'un groupement conjoint après attribution. Toutefois, le mandataire commun sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur pour l'exécution du marché conformément à l'ar R2142-24 du CCP.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 60%

Price - Weighting: 40%

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 1 150 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 120

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11.

Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

conformément à l'article R2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Clause d'exclusivité : Il est interdit à l'architecte de répondre à la fois en tant que candidat individuel et membre d'un ou plusieurs groupements.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

1) Dc1 (formulaire à jour du 01/04/2019) ou lettre de candidature et de désignation du mandataire par ses co-traitants avec :

a) indication des prestations exécutées par chaque membre du groupement,
b) déclaration sur l'honneur indiquant que le candidat individuel ou chaque membre du groupement n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

- Dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement est admis à la procédure de redressement judiciaire, son attention est attirée sur le fait qu'il lui sera demandé de prouver qu'il bénéficie d'un plan de redressement ou qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché.

2) Dc2 déclaration du candidat (formulaire à jour du 01/04/2019)

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles (Dc2) ;

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

a) Pour l'architecte : Justificatif que le candidat satisfait aux exigences de l'art R621-28 du code du patrimoine, ou en cas de groupement, avoir pour mandataire un architecte répondant à ces exigences, à savoir :

- un Architecte en Chef des Monuments Historiques (mandataire solidaire du groupement si tel est le cas), OU un architecte ressortissant d'un État membre de la Communauté européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'espace économique européen, qui dispose :

- d'une part, des conditions requises pour être inscrit à l'ordre des architectes telles qu'elle sont édictées par la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture;

- d'autre part, de celles pour se présenter aux épreuves du concours telles qu'elles résultent du 2° du I de l'article 2 du décret no 07-1405 du 28 septembre 2007 portant statut particulier du corps des Acmh.

Les architectes autres qu'acmh, français ou étrangers ressortissant d'un État membre de la Communauté européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'espace économique européen, seront considérés compétents si les trois conditions suivantes, leur permettant de se présenter à l'entretien du jury pour le concours sur titres au corps d'architectes en chef des monuments historiques, sont remplies : 1. Le candidat est inscrit à un tableau régional de l'ordre des architectes en vertu des dispositions de l'article 10 de la loi du 3 janvier 1977, 2 le candidat dispose d'un diplôme de spécialisation et d'approfondissement mention " Architecture et patrimoine " ou de tout autre diplôme équivalent, 3 le candidat a eu une activité régulière dans le domaine de la restauration du bâti ancien pendant les dix ans qui précèdent la mise en concurrence.

B) Pour le restaurateur spécialisé dans l'art du vitrail, un diplôme de niveau 6 ou équivalent / c) Pour le restaurateur spécialisé en peinture , un diplôme de niveau 7 ou équivalent.

Les pièces justificatives permettant de démontrer le respect de ces conditions devront être obligatoirement jointes à l'offre. /

La preuve de la capacité professionnelle du candidat ou de chaque membre du groupement à exécuter les prestations doit être apportée par tout moyen, notamment par :

- l'Architecte fournira un dossier de 3 références imagées acquises de préférence au cours des trois dernières années (jusqu'à 5 ans maximum) en adéquation avec l'objet du marché auprès de maîtres d'ouvrages publics.

Cette liste est appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importantes. Les attestations indiquent le montant et le contenu de la mission, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent si la mission a été effectuée selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

- certificats de qualifications professionnelles,
- certificats de capacité.

Concernant les autres membres du groupement : Ces derniers fourniront afin de justifier de leurs compétences l'un des documents suivants :

- liste des principales références réalisées au cours des 3 dernières années de préférence (jusqu'à 5 ans maximum) pour la mission relevant de sa compétence,
- certificats de qualifications professionnelles,
- certificats de capacité.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il produit pour ce ou ces opérateurs économiques les pièces énumérées ci-dessus et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché (contrat de sous traitance ou engagement écrit)

en cas de groupement, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières est globale. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des compétences techniques requises pour l'exécution du marché

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:

l'Architecte doit satisfaire aux exigences de l'article R621-28 du code du patrimoine

III.2.3. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

In the case of framework agreements, provide justification for any duration exceeding 4 years:

le présent accord-cadre prendra effet à compter de sa notification pour une durée de 10 ans. Cette durée est justifiée par le délai nécessaire pour permettre l'ensemble des études ainsi que la réalisation des travaux, des marchés subséquents prévus pour cette opération globale

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 24/03/2023 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 24/03/2023 Local time: 12:05

Place:

bourg-En-Bresse

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

1/ Visite du site obligatoire : Confère article 7 du règlement de consultation.

- 2/ L'Enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux par le pouvoir adjudicateur est de : 6 000 000 euro ht / L'Enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux par le pouvoir adjudicateur pour le marché subséquent no01 est de : 3 096 500,00 euro (H.T.).
- 3/ L'Attention des candidats est attirée sur le fait que la présente consultation donnera lieu à l'attribution simultanée de l'accord-cadre et du 1er marché subséquent relatif à une mission de maîtrise d'oeuvre pour la Restauration des façades, charpentes, couvertures, vitraux et ouvertures.
- 4/ Le passage d'un groupement d'une forme à une autre ne peut être exigé pour la présentation de l'offre, mais le groupement pourra être contraint d'assurer cette transformation si le marché lui est attribué

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal administratif de Lyon
Postal address: 184 rue Duguesclin
Town: Lyon Cedex 03
Postal code: 64339
Country: France
E-mail: greffe.ta-lyon@juradm.fr
Telephone: +33 487635000

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: tribunal administratif de Lyon
Postal address: 184 rue Duguesclin
Town: Lyon Cedex 03
Postal code: 64339
Country: France
E-mail: greffe.ta-lyon@juradm.fr
Telephone: +33 487635000

VI.5. Date of dispatch of this notice

17/02/2023